APPRENTISSAGE
FORMATION CONTINUE

CENTRE DE FORMATION CHATEAUFARINE

CAP AGRICOLE
MÉTIERS de l'AGRICULTURE

Arrêté du 02.05.2024

QUELS MÉTIERS ?

- Ouvrier / Ouvrière agricole polyvalent
- Ouvrier / Ouvrière agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production porcine
- Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production caprine, ovine
- Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production bovine, laitière

FICHE RNCP 40523

NIVEAU 3

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP REA : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
- Bac Pro CGEA : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

INSCRIPTION & ADMISSION :

SUR DOSSIER ET ENTRETIEN INDIVIDUEL PERMETTANT D'ÉVALUER LA MOTIVATION ET LE PROJET PROFESSIONNEL

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Candidats de 16 à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel. Candidats ayant terminé la classe de 3ème et atteignant l'âge de 15 ans avant le 31 décembre. **Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)*	Candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi.

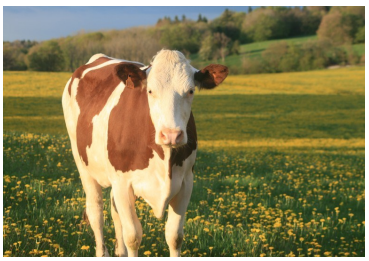

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

ORGANISATION de la FORMATION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Formation de septembre à mai avec des alternances entre le centre de formation et l'entreprise.	
Durée : 2 ans en présentiel Par année 12 semaines au centre (400h), 40 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés.	**Durée** : 1 an en présentiel Centre de formation: 24 semaines (800 h) Entreprise : 12 semaines (420 h)
Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenant.	**Rémunération** par les organismes concernés en fonction de la règlementation et des dispositifs en vigueur.

RÉSULTATS

Flashez moi

OBJECTIFS

♦Assurer les activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages (alimentation, suivi de la reproduction et de l'état sanitaire, traite, …),

♦Assurer les activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail,

♦Utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages,

♦Assurer les activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales (pratiques et techniques culturales, réglage des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et récolte).

Cette formation répond aux nouvelles exigences du secteur en matière de sécurité et de réalisation de travaux de qualité en respect de l'environnement

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

CONTENU de FORMATION

Capacités générales

CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.

CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle favorisant son équilibre personnel.

CG3- Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles

CP4- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.

CP5- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.

CP6- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

⊕ SST

⊕ Attestation valant **CACES**

L'apprentissage permet d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Le CAPa Métiers de l'Agriculture met à disposition des employeurs des personnels opérationnels sur le terrain, capables de réaliser des travaux et aussi d'assurer la conduite d'un atelier de production.

ÉVALUATION - VALIDATION

VALIDATION DE 6 UNITÉS CAPITALISABLES + 1 UCARE → OBTENTION DU DIPLÔME

TARIF

APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

FORMATION CONTINUE SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet

Responsables de formation
Cédric Terraz et Jeanne Obriot
cedric.terraz@educagri.fr
jeanne.obriot@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

LES CAMPUS DU VIVANT Bourgogne Franche-Comté

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique